

# CONGRES DES MAIRES ET ADJOINTS DE LA SARTHE

- 27 octobre 2007 -

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux et Généraux,

Mesdames et Messieurs les Maires et Maires Adjointes,

Mesdames et Messieurs les Présidents de communautés de communes,

Chers Collègues et amis,

Mesdames et Messieurs,

Cette année, nous avons le privilège rare et inédit d'accueillir le Premier Ministre pour notre traditionnel congrès départemental. Ta présence aujourd'hui, cher François, a une saveur particulière car si tu es le Premier ministre de tous les français, tu demeures pour nous l'homme profondément attaché à son département et à ses racines. Au-delà des appartenances politiques, chacun connaît ta connaissance des problématiques tant nationales que locales ainsi que ton investissement inlassable pour la Sarthe.

Malgré un emploi du temps surchargé, tu as tenu à être avec nous aujourd'hui et, je crois, que chacun ici y est particulièrement sensible. Je sais que tes venues dans la Sarthe constituent autant

d'occasions de te ressourcer et de garder le contact avec la réalité. Ainsi, il y a deux semaines tu étais présent à Allonnes pour la signature de la convention ANRU, projet si important pour l'avenir d'Allonnes et si cher à notre Vice président Yvon LUBY.

Pour en discuter régulièrement avec toi, je sais combien tu restes attentif aux dossiers sarthois où ton influence se révèle aussi discrète que décisive. Ainsi, nombre de demandes qui semblaient auparavant perdues dans les tiroirs des ministères réapparaissent soudainement et trouvent enfin une issue heureuse !

A la veille des élections municipales, je voudrais saluer l'ensemble des élus municipaux, et plus particulièrement ceux qui ne se représentent pas, pour leur investissement quotidien en faveur des sarthoises et des sarthois depuis 2001.

Et ce d'autant plus que le report des élections municipales a permis aux maires de bénéficier d'une année de bonus. Une année de nouvelles normes à appliquer, de nouveaux schémas à adopter, de nouveaux obstacles administratifs à surmonter pour que les projets aboutissent, bref une année de bonheur supplémentaire pour tous les élus municipaux sarthois !

Plus sérieusement, je voudrais profiter de ta venue, cher François, pour souligner les difficultés croissantes que rencontrent les maires dans l'exercice quotidien de leurs fonctions. Les comportements consuméristes de certains de nos concitoyens dans

leurs relations avec les municipalités, la montée de l'individualisme, l'augmentation des domaines de compétence ont rendu leurs missions plus complexes et plus difficiles à remplir. Je sais aussi que parfois les carcans administratifs peuvent désespérer les bonnes volontés.

La tyrannie de la norme et son redoutable compagnon le principe de précaution réussissent trop souvent à décourager les meilleures intentions. Ainsi, les maires sont de plus en plus confrontés à des interlocuteurs qui pensent d'abord à ouvrir le parapluie, que dis-je le parasol, plutôt que de trouver des solutions concrètes. Cette situation tend malheureusement à étouffer les énergies locales.

Combien de maires ont été contraints de revoir des installations à peine inaugurées car les règles de sécurité avaient évoluées ? Combien de projets se sont vu retardés ou abandonnés sous les coups d'un arsenal réglementaire à la croissance exponentielle. Combien de maires ont préféré renoncer à une initiative devant l'océan de dossiers à compléter et de formulaires à remplir ?

La France légifère trop et mal écrivait Renaud Denoix de Saint Marc, alors Vice-Président du Conseil d'Etat dans le rapport public 2006 de la haute juridiction du Palais Royal. L'inflation législative dont notre pays s'est fait une spécialité induit une

complexité croissante du droit et une insécurité juridique préjudiciable aux citoyens et aux maires.

Aux 9.000 lois et 120.000 décrets recensés en l'an 2000 sont venus s'ajouter en moyenne 70 lois, 50 ordonnances et 1.500 décrets par an. Le seul Code du travail totalise plus de 2.000 pages, 2.500 pour celui des impôts. Quant au Code pénal, il détaille pas moins de 16.000 infractions possibles alors que les tribunaux n'en appliquent que 200 en moyenne. A ce titre, je voudrais saluer l'initiative de mes collègues de l'assemblée nationale qui le 9 octobre ont voté la suppression de 127 lois tombées en désuétude.

L'engagement politique au sein d'une municipalité doit être encouragé et valorisé. L'altruisme et le dévouement ne sont pas des valeurs obsolètes, au contraire, ils sont au cœur de l'idéal républicain. Comme le rappelle Tocqueville : "Sans institutions communales, une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté".

Cet esprit de liberté doit être protégé et préservé tant il est incontestable que la commune demeure le lieu par excellence où s'exerce la démocratie. Les maires jouent un rôle essentiel auprès de nos concitoyens, dans les moments heureux de la vie comme dans les difficultés. Ils prennent des décisions qui façonnent l'avenir : ils soutiennent des activités nouvelles, ils font sortir de terre des grands projets d'infrastructure. Ils sont en première ligne face aux mutations économiques, à l'insécurité ou aux difficultés sociales.

Je suis persuadé que ton gouvernement agira en faveur d'une simplification administrative qui permettra de libérer les initiatives locales qui ont si souvent été fécondes pour notre pays.

Je souhaitais aussi vous dire quelques mots à propos du Grenelle de l'environnement et de la nécessaire prise en compte du développement durable dans la définition des politiques publiques.

Nos sociétés ont connu au cours de ces derniers siècles un prodigieux développement dans de très nombreux domaines, améliorant notre confort, notre santé et notre sécurité. Mais en contrepartie, les catastrophes industrielles n'ont cessé de se multiplier : Tchernobyl, Seveso, Erika pour ne citer que les plus graves. Sans oublier les dégâts écologiques inquiétants : pollution de l'air et de l'eau, disparition des espèces animales et végétales, déforestation massive....

La prise de conscience progresse. Une enquête de la Sofres, réalisée en 2005, sur le développement durable montre que cette notion commence à être largement reconnue : 55% des Français estiment que le développement durable est très utile, 34 % qu'il est assez utile. Au total 9 Français sur 10 semblent donc convaincus de son utilité.

Cependant, devant l'urgence de la situation, nous ne pouvons plus nous contenter de belles intentions. Il n'est plus possible d'assister aux débats confortablement assis dans son fauteuil. Il

nous faut maintenant agir sans délai pour préserver équilibre naturel de la planète et ainsi ne pas hypothéquer l'avenir de nos enfants.

Alors bien sûr, que faire face à des enjeux qui peuvent paraître de dimension mondiale ? Je crois fondamentalement que chacun peut et doit mener des actions à son niveau. Cette problématique nécessite l'engagement de tous les citoyens, administrations, professionnels, élus, vers ces changements de comportements, de modes de production et de consommation qui doivent devenir durables.

De part l'importance de leurs compétences et leur proximité avec les citoyens, les collectivités territoriales ont toute leur place dans la mise en œuvre concrète des principes du développement durable. Au sommet de la terre de Rio, les collectivités locales ont d'ailleurs été identifiées comme des acteurs essentiels du développement durable.

En 2002, les collectivités locales de France ont investi 21 milliards d'euros dans des politiques de proximité qui s'inscrivent dans le champ du développement durable. C'était presque autant que les 29 milliards consacrés par l'Etat à des politiques du même registre.

Le Conseil général, en étroite liaison avec les maires sarthois, n'a pas attendu que cet enjeu fasse la une de l'actualité pour agir.

Ainsi, toutes les politiques départementales intègrent progressivement cette ardente nécessité de notre temps. Notre volonté est de concilier développement économique, solidarité et respect de l'environnement. Les sarthois et les sarthoises sont fiers de leur qualité de vie et notre collectivité se doit de tout mettre en œuvre pour la préserver.

Ainsi, la Sarthe a été par exemple le premier département à faire fonctionner tous ses cars interurbains au Diester. Ce carburant à base de colza a entraîné une diminution de plus de 10% des rejets nocifs. La tarification unique à 2€ pour tous sur l'ensemble du réseau du département y compris le transport à la demande avec accès pour les personnes à mobilité réduite a permis une augmentation de 60% de la fréquentation. C'est grâce à la multiplication des initiatives locales que pour la première fois depuis 1974, l'utilisation par les français de leur automobile a baissé en 2005 de 1,4%.

Notre volonté est d'agir par petites touches successives, par des mesures parfois peu visibles mais qui petit à petit conduisent à un changement concret des comportements. Je ne crois pas en une révolution brutale et imposée, il nous faut plutôt faire preuve de conviction et avancer pas à pas. Le chemin sera certes plus long mais les avancées tangibles.

Monsieur le Premier Ministre, je vous laisse maintenant la parole pour éclairer à la lumière de votre expérience et des conclusions du « Grenelle de l'environnement » ces enjeux si essentiels pour l'avenir de notre pays.